

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
SAINTE-THÉRÈSE, QUÉBEC**

EXTRAIT du livre des délibérations de la séance du conseil tenue le 23 septembre 2020 à 15 :30 heures.

**RÉSOLUTION
2020-09-165**

OBJET : Adoption de la Politique de développement local et territorial (PDLT) de la MRC – 2020-2021 à 2024-2025

ATTENDU le volet 2 du Fonds régions et ruralité (V2-FRR);

ATTENDU l'entente relative au V2-FRR ayant pour objet le soutien à la compétence de développement local et régional des MRC intervenue entre le Ministère des Affaires municipales et régionales (MAMH) et la MRC de Thérèse-De Blainville entre la période de 2020-2021 à 2024-2025;

ATTENDU les articles 20-23 de ladite entente qui viennent baliser et encadrer les obligations de tout un chacun;

ATTENDU la politique de développement local et territorial de la MRC et qui se décline :

- La Politique de soutien aux entreprises incluant les entreprises d'économie sociale,
- La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie,
- Le Fonds de démarrage d'entreprise
- Le Fonds des entreprises d'économie sociale et de développement durable
- Le Fonds de partenariat à l'innovation et à la technologie
- Le Fonds Local d'investissement
- Le Soutien au travail autonome

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil adopte sa Politique de développement local et territorial incluant les déclinaisons décrites en ci-haut;

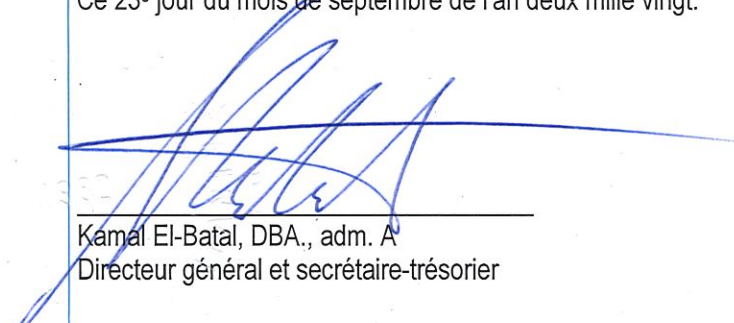
QUE ladite politique est/sera en vigueur de 2020-2021 à 2024-2025;

QUE le conseil autorise la publication de sa PDLT dans le site Web de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme au livre des délibérations
(Sujette à ratification par le Conseil)

Ce 23^e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt.



Kamal El-Batal, DBA., adm. A
Directeur général et secrétaire-trésorier